

Prévention des expulsions locatives

Arrondissement de Saintes

Impayé ou retard de loyer ?

L'UDAF et l'ADIL peuvent vous aider :

- à rechercher des solutions
- face à vos impayés de loyers et de charges
- lors d'un entretien personnalisé et gratuit

Vos garanties :

- ① confidentialité et secret professionnel
- ② démarches effectuées avec votre accord
- ③ orientations vers les partenaires

CONTACTEZ-NOUS VITE AU

05 46 28 36 02

